



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BIENVENUE dans la  
communauté éducative de  
l'académie de Toulouse**

Inspection enseignement technique



# L'ACADÉMIE EN QUELQUES CHIFFRES

Chiffres pour le second degré

1. 8 départements
2. 250 000 élèves
3. 511 établissements
4. 21 500 enseignants



# VALEURS ET PRINCIPES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Le système d'enseignement français est fondé sur de grands principes, certains inspirés de la Révolution de 1789, de lois votées entre 1881 et 1889 et sous les IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> Républiques ainsi que de la Constitution du 4 octobre 1958 :

"l'organisation de l'enseignement public obligatoire gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État".

- La liberté pédagogique
- La gratuité
- La neutralité
- La laïcité
- L'obligation scolaire

# LE FONCTIONNEMENT D'UN EPLE

Les collèges et les lycées sont des établissements publics locaux d'enseignement (EPL).

- **Responsable** : le chef d'établissement (Principal pour un collège et proviseur pour un lycée)
- **Conseil d'administration** : prend les décisions concernant l'EPL, il est présidé par le chef d'établissement.
- **Le DDFPT** (directeur délégué à la formation professionnelle et technologique) : il gère les plateaux techniques, et conseil le chef d'établissement sur l'enseignement professionnel.
- **Le bureau des entreprises** (BDE) : est chargé de la relation école / entreprises.

# LES FONCTIONNEMENT D'UN EPLE

- **La vie scolaire** : composé de conseillers principaux d'éducation (CPE) et d'assistants d'éducation (AED). Ils gèrent la vie de l'élèves au sein du collège ou du lycée.
- **Le professeur principal de la classe** : il est l'interlocuteur privilégié entre toutes les personnes qui gravitent autour des élèves. Il coordonne également l'équipe pédagogique de la classe.
- **Votre tuteur** : il est votre interlocuteur privilégié. N'hésiter pas à le solliciter, à le voir en exercice et à vous faire voir par lui.

# LES PREMIERS PAS DANS LA CLASSE

**Avant le cours** : préparer ce que vous allez enseigner aux élèves, définir des **objectifs pédagogiques**. Un cours bien préparé est plus efficace et permet de gagner du temps.

**En début de cours** : Faire l'appel administratif. Vous êtes responsable de vos élèves durant les cours, il est indispensable de signaler toutes absences à la vie scolaire. Cette dernière prendra contact avec les familles. Présenter le ou les objectifs aux élèves (qu'est-ce qu'ils vont apprendre ?).

**La gestion de classe**: Mettre en place des règles claires et cohérentes dès le début est essentiel pour maintenir un environnement de travail propice aux apprentissages. Il faut se tenir aux règles que vous allez mettre en place.

**Le cahier de texte**: Consigner tout ce que vous faites durant vos cours dans le cahier de texte, notamment tous les enseignements qui concernent la sécurité.

---

# ENSEIGNER EN STI

**Sécurité** : Vos élèves vont évoluer au sein de plateaux techniques, et vont apprendre à utiliser des machines dangereuses. Vous êtes responsable de leur sécurité. Veillez à porter à leur connaissance tous les éléments de sécurité nécessaires. Consigner les cours ainsi que les résultats de chacun. C'est vous qui autorisez ou non l'accès aux différentes machines.

**La médecine scolaire** : Les élèves entrant doivent rencontrer le médecin scolaire, qui délivrera ou non un certificat d'aptitude leur permettant d'accéder aux plateaux techniques.

Pour les élèves



# DES RESSOURCES NUMERIQUES

Pour la gestion de  
votre carrière



Pour la formation

**m@gistère**



**éduscol**



Différents outils





# LA COMMUNICATION

## **Pour joindre l'inspection :**

A tous moments vous pouvez communiquer avec le corps d'inspection en respectant la voie hiérarchique (DDFPT ; Chef d'établissement).

## **Par mail :**

A votre arrivée, vous allez recevoir une adresse académique « **prénom.nom@ac-toulouse.fr** ».

Elle vous donne accès à tous les outils vus précédemment.

L'institution ne communiquera que par celle-ci.



**Webmail  
Toulouse**

# VOTRE ANNÉE SCOLAIRE

- Vous avez accès à un parcours de formation en autonomie (m@gistère).
- Vous êtes inscrit au dispositif de formation académique à destination des néo-contractuels.
- Dans la mesure du possible, vous bénéficierez d'une visite conseil d'un inspecteur STI.



**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **EXCELLENTE ANNÉE SCOLAIRE À VOUS TOUS**